



Détails et organisation de la 3ème manche du Challenge DECOUX Sport

Ce challenge est organisé par le Vélo Club Rochefortais et le Cyclo Club de Vervant dans le but de promouvoir le sport cycliste auprès des jeunes. Le règlement général du challenge est disponible sur <https://www.veloclubrochefortais.fr/organisations/challenge-decoux-sport-2018/>

Date : 30 septembre 2018

Lieu : Saint Crépin

Remise des dossards : 13h00 pour les Minimes et les Cadets

Départ de la course : 14h02 pour les Minimes et 14h00 pour les Cadets

La course est réalisée sur la commune de Saint Crépin, la longueur du circuit est de 5,234 km avec un dénivelé de 40m.

Pour les minimes, 6 tours soit 31,4 km.

Pour les cadets, 13 tours soit 68,04 km.

Le plan du circuit est disponible sur la page suivante, les lieux des classements sprinteur et grimpeur sont indiqués respectivement par des flèches verte et rouge.

Les points sprinteur et grimpeur seront attribués suivant le tableau ci-dessous :

Tour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Minimes	G	S	G	S	G	S							
Cadets		G	S		G	S		G	S		G	S	

Remise des récompenses et des maillots après la course des cadets. Un pot de l'amitié clôturera cette journée.

Tout litige sera tranché, par les Clubs organisateur (VCR et CCV)

Circuit :

